



Paris, le 18 janvier 2022

La CGT et le SNJ de NextRadioTV tiennent à s'associer pleinement au communiqué des sociétés de journalistes de BFMTV, RMC et RMC Sport sur les accusations de tentative d'agression sexuelle portées à l'encontre de Jean Jacques Bourdin.

Nous souhaitons apporter tout notre soutien à notre ancienne collègue à l'origine de la plainte. Si nos syndicats sont attachés au respect de la présomption d'innocence, nous estimons aussi que ce témoignage est crédible.

Tout comme les SDJ, nous nous interrogeons sur le choix de maintenir Jean-Jacques Bourdin à l'antenne le temps de l'enquête ouverte ce jour. Il en va de la crédibilité de nos antennes alors que la défiance envers les médias est de plus en plus forte. A ce titre, nos chaînes et radios, très exposées et observées, se doivent d'être irréprochables, exemplaires.

Si nous saluons l'ouverture d'une enquête interne, nous nous interrogeons toutefois sur le cadre d'une telle investigation: comment obtenir des informations concluantes en l'absence de bon nombre de protagonistes de l'époque qui ont quitté l'entreprise? Comment imaginer des salariés encore en poste témoigner contre une personnalité de notre antenne?

Nous rappelons que nos syndicats seront toujours aux côtés des salarié.e.s qui décideraient de témoigner de toute atteinte, agression et harcèlement physique ou morale au sein de l'entreprise.